

Religion, Identité et Sources Documentaires sur les Morisques Andalous (Actes du II^e Symposium International du Comité international d'Etudes morisques). *Publications de l'Institut Supérieur de Documentation N° 4*, Tunis, 1984. 2 vol. in-8°, 379 et 304 p. Etudes réunies et présentées par Abdeljelil TEMIMI.

Les articles publiés dans les deux volumes que forment les Actes du deuxième symposium du Comité international d'Etudes morisques sont d'une telle variété et d'une telle richesse qu'il est difficile d'en faire une recension complète. Le problème morisque n'est pas uniquement un fait ibérique qui se termine par l'expulsion d'une population jugée dangereuse, c'est un aspect de l'histoire de l'Islam, et c'est une des grandes originalités de toutes ces études que d'avoir tenté de reconsidérer cette question en replaçant les morisques dans le monde musulman qui était le leur, et ceci d'après une quantité impressionnante de sources d'archives ou de bibliothèques variées. N.C. Ciezar rappelle tout ce que les *Actas de Cabildo* peuvent enseigner sur les morisques, chaque ville ayant au XVI^e siècle une relative autonomie administrative en Espagne; M.A. de Bunes Ibarra signale un manuscrit inédit de la « *Biblioteca pública* » de Tolède sur la guerre de Grenade et l'essai de soulèvement à Séville en 1580.

Il y avait des morisques ailleurs qu'en Andalousie, dans d'autres provinces espagnoles, au Portugal, au Maghreb, en France : M'hamed Ben Aboud insiste sur ce fait : Tolède, Valence sont étudiés par lui tout particulièrement; les morisques au Maroc font l'objet de plusieurs communications dues à R. Gil Grimau, G. Gozalbes Busto, M. Razouk (« Evolution de l'établissement des minorités andalouses au Maroc »); les morisques de Valence, de Málaga, de Marbella, d'Arévalo, de Játiva, de Grenade ou d'Estrémadoure (« los hornacheros ») font l'objet d'études ponctuelles. Très intéressante est la communication d'Ahmed Boucharb qui, d'après les Sources inquisitoriales portugaises, précise que les morisques du Portugal ne sont généralement pas des descendants de musulmans, mais des éléments étrangers, venus du Maghreb, de Turquie ou d'Espagne (« Convictions religieuses et vision de Dieu chez les morisques vivant au Portugal »).

L'archéologie est aussi une « source de l'histoire morisco-andalouse » (Abd el-Hakim Gafsi) : l'implantation andalouse en Tunisie a eu des répercussions sur le plan des villes.

Différents participants ont abordé les problèmes culturels : l'importance des manuscrits *aljamiados* a été particulièrement mise en relief par M.N. Ben Jemia (« Le bilinguisme morisque à travers la littérature aljamiada ») et par J.F. Burke (« Aljamiado Literature and the Hermeneutics of the Medieval Castilian Narrative Tradition »); les écrivains morisques sont mentionnés par L. Lopez-Maralt et C. Lopez-Morillas (« Copistas y escribanos moriscos »); J. Maiso et R.M. Blasco nous donnent un état de la culture de quelques communautés morisques à l'époque de leur expulsion. L'impact de l'Andalousie sur la vie culturelle et scientifique en Tunisie au XIII^e siècle (R. Liman) n'a pas été négligé, et G. Turbet-Delof signale même des documents sur la diaspora morisque en France au XVII^e siècle : le problème morisque ne prend pas fin avec l'expulsion de la péninsule ibérique dans les premières années du XVII^e siècle.

Nous avons dû, hélas, noter seulement quelques-uns des sujets étudiés et publiés dans ces deux volumes, mais toutes les communications ont ceci de commun qu'elles font état de sources archivistiques, manuscrites ou archéologiques peu utilisées ou inconnues jusqu'à présent, et qui

permettent de replacer la nation morisque — car c'en était une — dans un contexte religieux et culturel qui dépasse la seule répartition géographique que nous donnent les repartimientos ou autres sources jusqu'ici à la disposition des historiens : le II^e Symposium du Comité international d'Etudes morisques a été au-delà de l'Andalousie, au-delà de son titre.

Chantal DE LA VÉRONNE
(C.N.R.S., Paris)

Carmen BARCELO TORRES, *Minorias islámicas en el pais valenciano. Historia y dialecto.*
Universidad Valencia, 1984. 17 × 24 cm., 399 p. + 32 planches.

Il s'agit de la thèse de doctorat soutenue par l'A., en 1982, à l'Université de Madrid. L'ouvrage se divise de la façon suivante : Introduction. 1) Sources. 2) Relation des documents avec le processus historique. 3) Approximation à l'histoire linguistique. 4) Le dialecte valencien. 5) Textes. Viennent enfin un index de toponymes, puis un index de noms de personnes et de collectivités.

Le livre se veut une « introduction à l'étude globale d'une communauté islamo-arabe ». Il est constitué en fait de deux parties bien distinctes : une description (pp. 51-217) de la vie et de la langue de la communauté musulmane de Valence aux XIII-XVII^e siècles, suivie de l'édition, traduction et étude (pp. 221-376) d'une collection de documents inédits (252 textes). Il s'agit donc, dans un certain sens, de la continuation de l'ouvrage de A. Huici Miranda (*Historia musulmana de Valencia y su región. Novedades y rectificaciones*, Valencia 1970) et se superpose partiellement aux derniers livres de R.I. Burns (*Islam under the Crusaders. Colonial survival ...* Princeton 1973; *Medieval colonialism. Postcrusade exploitation ...* Princeton 1975; *Muslims, Christians and Jews ...* Cambridge 1984)⁽¹⁾.

L'A. reconnaît (p. 16) ne pas avoir voulu réaliser — et c'est fort dommage, car il nous laisse sur notre faim — « une étude des structures parentales, institutions, aspects socio-économiques et religieux de la société musulmane soumise aux chrétiens ». Les limites et les buts fixés sont donc clairement énoncés (même si nous les trouvons trop étroits). Voyons s'ils ont été remplis.

Le caractère marginal des institutions islamiques, tolérées par le pouvoir royal et seigneurial, est bien mis en valeur (*alcadi, alamin, mustaçaf, alfaqui*, notaires, *aljama*). L'A. souligne (face aux chiffres avancés par Lapeyre) un net fléchissement démographique — les couples ont une moyenne de trois enfants —, ainsi qu'une mobilité et des émigrations constantes. Il ne semble pas que les mudejars valenciens aient déployé une grande activité commerciale et on les trouve cantonnés dans l'agriculture et l'élevage. La propriété apparaît comme extrêmement morcelée et fréquemment louée. Economiquement, les mudejars sont généralement pauvres. De plus, ils sont soumis à certaines limitations juridiques : impossibilité d'exercer des charges publiques, port obligatoire de signes distinctifs vestimentaires, coupe particulière de cheveux, défense de porter des armes, etc. Ils ont également à supporter le poids des tensions populaires ...

⁽¹⁾ Cf. ici p. 113.